

Nouveau taux d'usure : opportunité à saisir !

La Banque de France a dévoilé le nouveau taux d'usure du dernier trimestre 2022 !

Le nouveau TAEG maximal est de 3.05% au 01 Octobre 2022 pour les prêts immobiliers d'une durée de 20 ans et plus.

Cette hausse va permettre de remettre en avant certains dossiers dont l'étude avait été suspendue, victime de l'ancien TAEG.

En parallèle, le taux des OAT sur 10 ans, l'indicateur des taux immobiliers, est également remonté. Si l'augmentation des taux se poursuit, les banques pourraient suivre le mouvement, ce qui réduirait la marge avec le taux d'usure.

Le conseil de Prêt Carré : Concrétisez vos transactions ! Faites signer vos clients !

Les engagements de Prêt Carré n'ont pas changés :

- ✓ Un expert à vos côtés
- ✓ Une solution de financement personnalisée
- ✓ Un taux préférentiel
- ✓ Un gain de temps et d'argent

Nous confier vos clients, c'est leur offrir une étude de qualité afin d'être au Carré avec leur budget.

Notre baromètre des taux : Octobre 2022

| | Taux du marché observés | Meilleur taux obtenu par Prêt Carré |
|------------|-------------------------|-------------------------------------|
| Sur 15 ans | 1,71 % | 1,66 % |
| Sur 20 ans | 1,85 % | 1,72 % |
| Sur 25 ans | 2,00 % | 1,81 % |



Toulon

8 rue de Chabannes

83000 TOULON
04 94 980 980

La Seyne sur Mer

17 avenue Garibaldi

83500 La Seyne sur Mer
04 94 050 300

La Valette

Parc Valgora
9002 Avenue Alfred Kastler
83160 La Valette du Var
04 94 080 000



Gain de temps

En 1 RDV je compare les meilleures offres de prêt



Gain d'argent

Je profite de l'expertise du montage de dossier dans sa globalité



Des experts pour mon prêt

Je bénéficie d'un accompagnement personnalisé

Retrouvez-nous sur notre site : www.pretcarre.fr